



## BOUENZA

# Une rencontre citoyenne axée sur la paix et le développement

Au terme de son séjour de travail dans la Bouenza, le président Denis Sassou N'Guesso a échangé avec les sages, notabilités et autorités préfectorales à Madingou, chef-lieu du département. Dans un entretien empreint d'écoute et de respect, le chef de l'Etat et ses interlocuteurs ont évoqué la nécessité de préserver la paix et de mettre le cap sur le développement économique pour le bien du Congo et de sa population. [Page 16](#)

*Le président Denis Sassou N'Guesso lors de l'échange avec les sages, notabilités et autorités préfectorales à Madingou*



## E-COMMERCE TRANSFRONTALIER

### Les experts africains en conclave à Brazzaville



Une vue des participants/Adiac

Le Centre africain de recherche en intelligence artificielle et Smart Africa organisent, dans la capitale congolaise, un atelier spécial sur l'initiative de soutien institutionnel aux paiements numériques et politiques

« L'atelier qui nous réunit pose la problématique du développement d'un commerce numérique fluide, sécurisé et inclusif, essentiel dans le contexte du commerce transfrontalier sans barrières », a déclaré le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, à l'ouverture des travaux. [Page 4](#)

## APPROVISIONNEMENT EN DEVICES

### Inquiétude des bureaux de change

Confrontée à la concurrence du marché parallèle et aux difficultés d'accès aux devises au niveau des banques commerciales, l'Association professionnelle des bureaux de change du Congo plaide pour un approvisionnement facilité à la Banque centrale. « Il est temps de passer à l'acte en dénonçant les abus des banques commerciales dans leur refus d'approvisionner les bureaux de change qui ont vocation d'assurer les opérations de vente de devises. Nous portons cette doléance à la BEAC et aux autorités compétentes », a indiqué le président de cette association, Claude Okana. [Page 5](#)



Claude Okana, à droite, lors de la rencontre des gérants des bureaux de change, le 27 mars 2025 à Brazzaville

## COOPÉRATION

### Vers une Commission mixte Congo-Guinée équatoriale

Porteur d'un message du président Téodoro Obiang Nguema Mbasogo, le ministre des Affaires étrangères de la Guinée équatoriale, Simeon Oyono Esono, reçu hier en audience à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a annoncé la tenue d'une Commission mixte entre son pays et le Congo dans les prochains jours dans le but de diversifier la coopération. [Page 7](#)



Simeon Oyono Esono

## Éditorial

### Droits sociaux

## ÉDITORIAL

## Droits sociaux

Différents indicateurs permettent d'évaluer le niveau de vie des populations et d'en analyser les évolutions dans le temps. Il s'agit, au-delà de la dimension monétaire, de l'éducation, de la nutrition, de la santé, du travail, de l'eau, de l'assainissement, de l'habitation ou encore de l'enclavement. Ces critères qui s'appuient sur les Objectifs du développement durable constituent, à tout point de vue, une préoccupation des gouvernants, au regard des engagements pris tant au niveau national qu'international.

Dans la perspective d'un véritable développement social, il est attendu des pouvoirs publics des décisions clés pour améliorer le quotidien des populations dont un peu plus de 60% se trouveraient aujourd'hui dans une situation de dénuement. En dépit de la volonté de résorber les problèmes auxquels sont confrontés les citoyens, des défis restent à relever pour réduire tant soit peu la pauvreté en particulier chez les ménages.

Outre le domaine sanitaire avec l'institution de la gratuité du traitement du paludisme pour les enfants de 0 à 15 ans et les femmes enceintes, la gratuité de la césarienne, et des antirétroviraux, des mesures encourageantes sont également à relever dans le domaine éducatif. Seulement, les signaux des indicateurs sociaux pour un meilleur accompagnement des couches en situation précaire prouvent qu'un travail de fond reste à faire.

Accélérer les réformes structurelles est la condition nécessaire pour contribuer à un plus grand éventail d'accès aux services sociaux de base. C'est ce qui permettra au gouvernement de réduire substantiellement les disparités observées auprès des populations vivant en zone urbaine, semi-urbaine ou rurale.

La lutte contre la pauvreté et l'accès des populations figurant parmi les priorités inscrites dans le Plan national de développement (PND 2022-2026), il est plus qu'urgent de porter une attention particulière à ces sujets.

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉFENSE

## Le chef du commandement de l'armée française à Brazzaville

Le général de division Pascal Ianni, qui occupera à partir du mois d'août la direction du Commandement pour l'Afrique, un nouvel état-major créé à Paris à l'image des Etats-Unis avec l'Africom mis en place en 2008, a été reçu le 27 mars, à Brazzaville, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Au centre de leur rencontre, la coopération de défense entre les armées des deux Etats.



Charles Richard Mondjo s'entretenant avec Pascal Ianni/Adiac

« Le commandement pour l'Afrique est un nouvel état-major qui a été créé à Paris et qui a pour mission de s'occuper des activités des armées en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest. Au fait, il répond à la volonté de revoir complètement le dispositif français en Afrique qui sera vu par la fermeture de toutes les bases permanentes. Il n'y aura plus de bases permanentes en Afrique d'ici à l'été 2025. Le commandement pour l'Afrique de Paris va gérer toutes les affaires militaires qui concernent l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale », a indiqué le général Pascal Ianni. Il a souligné que le

commandement pour l'Afrique correspond à la fusion de tous les états-majors qui étaient présents à Libreville, à Dakar, à Abidjan et à N'Djamena.

Ainsi, sur la relation militaire bilatérale, les deux interlocuteurs se sont rappelés des liens historiques qui lient les deux pays, notamment le souvenir de Brazzaville capitale de la France libre durant la Deuxième Guerre mondiale. « Donc, il y a un poids historique dans la relation qui est très importante que nous respectons grandement », a reconnu le général Pascal Ianni.

En outre, il a indiqué qu'ils ont également évoqué les projets qui tournent essentiellement autour

des questions d'entraînement, de formation, ainsi que sur des sujets de lutte contre les prédatons des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Signalons que ce commandement aura pour vocation d'organiser le soutien aux pays partenaires dans la lutte contre le terrorisme et l'extension des trafics, la formation des armées régionales, la stratégie d'accès. Le dispositif devrait ainsi compter aux alentours de 600 militaires, même si les effectifs militaires français y évolueront au gré des besoins et des missions, mais toujours en étroite collaboration avec les pays hôtes.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

## Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## INTERVIEW

# Me Roland Bembelly : « La destination finale en matière des hydrocarbures, c'est le Congo ! »

La capitale Brazzaville a accueilli, du 25 au 26 mars, le premier forum sur l'énergie et l'investissement au Congo, réunissant industriels, des experts et des décideurs politiques. Dans un entretien exclusif au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, Me Roland Bembelly, avocat spécialisé en droit des hydrocarbures au cabinet d'avocats Gomez, revient sur les enjeux de ces assises et les réformes visant à attirer davantage d'investisseurs au Congo.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Que vous inspire le thème de Congo Energy & Investment Forum 2025 : « Assurer la croissance et l'investissement dans une nouvelle ère » ?**

**Maître Roland Bembelly (M.R.B.) :** Le thème de Congo Energy & Investissement me conduit à dire qu'il existe au Congo des opportunités d'investissement et de croissance pour les sociétés pétrolières dans le secteur des hydrocarbures. Qu'il y a la place pour de potentiels investisseurs dans notre secteur pétrolier et un nouveau chapitre des investissements s'ouvre !

**L.D.B. : Quelles sont les principales opportunités d'investissement dans le secteur de l'énergie au Congo, et comment le forum facilite-t-il l'accès à ces opportunités pour les investisseurs, notamment étrangers ?**

**M.R.B. :** Les principales opportunités d'investissement dans le secteur de l'énergie vont de la volonté du Congo d'augmenter sa capacité de production pétrolière au développement des réserves en gaz naturel, avec le nouveau plan directeur du gaz (GMP). Il ne faut pas oublier la réforme du code des hydrocarbures et la mise en place d'un code gazier afin de faire asseoir la stratégie du Congo dans le secteur pétrolier et gazier. L'accès des investisseurs se fait par le canal des autorités gouvernementales et la mise en place des synergies, des connexions entre les sociétés existantes et les potentiels investisseurs pétroliers.

Lors du forum, les échanges se font, des tables rondes et des contacts s'organisent, ils permettent à tous d'échanger et de voir les capacités et les possibilités des sociétés pétrolières en matière d'innovation et de la mobilisation des fonds. Il faut

souligner également la promotion des échanges entre acteurs de secteur pétrolier africain. En effet, nous avons la présence des ministères des hydrocarbures de différents pays africains et des sociétés africaines opérant dans nos différents pays, l'Angola, la République démocratique du Congo et le Gabon, par exemple.

**L.D.B. : Des réformes sont annoncées, précisément avec les projets de code gazier et le Plan directeur du gaz. Comment évaluez-vous l'impact du cadre juridique sur le développement de l'industrie pétrolière et gazière au Congo ?**

**M.R.B. :** La réforme du code des hydrocarbures et la mise en place du code gazier auront nécessairement un impact sur le développement de l'industrie pétrolière et gazière. La création d'un office congolais du gaz à l'image de la Société nationale des pétroles

du Congo, avec un volet contenu local, entraînera un remodelage du visage du secteur pétrolier au Congo et favorisera l'entrée dans le segment pétrolier des opérateurs nouveaux. Ce qui pourra engendrer des incidences sur le plan économique et social. Cela contribuera à la « sécurité énergétique » du Congo et de l'Afrique en général.

**L.D.B. : Quelle est l'importance du partenariat public-privé dans le développement du secteur pétrolier et gazier au Congo ?**

**M.R.B. :** Le partenariat public-privé pourrait être un nouveau levier pour le Congo. Il permettra aux investisseurs étrangers, à la société nationale et aux opérateurs locaux de mettre en place des projets nouveaux, surtout que le privé pourra apporter des fonds pour la croissance et l'investissement. Par les contrats de partenariat public et privé (CPPP), de



grands projets d'infrastructures pétrolières et gazières pourront se mettre en place en se fondant sur la loi du 31 décembre 2022 sur les CPPP adoptés au Congo.

**L.D.B. : En tant qu'avocat spécialisé en droit des hydrocarbures, auteur du Code des hydrocarbures et du Précis de la sous-traitance pétrolière au Congo, quels conseils donnez-vous aux investisseurs potentiels intéressés par le marché des hydrocarbures ?**

**M.R.B. :** N'attendez plus, la destination finale en matière des hydrocarbures, c'est le Congo !

*Propos recueillis par Fiacre Kombo*

## AGRICULTURE

## Yves Fortuné Moundelé-Ngollo envisage de faire d'Ongogni un foyer agricole

Le député de la circonscription électorale unique d'Ongogni, dans le département d'Alima-Nkéni, Yves Fortuné Moundelé-Ngollo-Ehourossia, qui a séjourné récemment dans cette partie du pays, a lancé une formation d'une centaine de jeunes en agriculture, remis du matériel aratoire à trente coopératives et fait des dons divers à la population.

Regroupant 250 femmes, trente coopératives agricoles ont bénéficié du matériel aratoire composé, entre autres, des houes, pelles, machettes, râtaux, brouettes, de la part du député qui a reçu un soutien du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (Fonea), dans le but de promouvoir l'agriculture locale et renforcer l'autonomie économique des femmes. « Je vous remets symboliquement ce matériel. C'est un don du Fonea pour accompagner les activités agricoles dans le district d'Ongogni. J'espère que cela va rendre votre travail moins pénible et vous permettra de multiplier le rendement de vos activités agricoles pour votre plus grand profit et pour le plaisir de la localité. Notre idée est de faire d'Ongogni un foyer agricole, un endroit propice à l'agriculture, que la population puisse s'engager de plus en plus dans le travail de la terre. C'est notre façon à nous d'impulser l'autonomisation de cette population rurale », a laissé entendre l'élu, annonçant un autre projet en perspective avec le Figa.

Il a, dans la même optique, lancé une formation agricole à l'intention d'une centaine de jeunes du

district. En effet, la Fédération des agriculteurs du Congo qui a réalisé une étude dans la localité pour évaluer dans quelle mesure accompagner les agriculteurs du district d'Ongogni, est en train de former des jeunes pendant douze jours. « Il y a quelques semaines, le président de la Fédération des agriculteurs du Congo s'est rendu ici même à Ongogni pour une étude socio-agricole. Ce qui l'a profondément interpellé : une terre fertile, généreuse qui n'attend qu'un effort collectif. L'eau courante, un trésor pour toute activité agricole durable, l'électricité disponible pour transformer nos productions et développer des chaînes de valeur. Malgré ces richesses, Ongogni reste encore dépendant des importations pour nourrir sa population. Le marché au lieu d'être un pôle dynamique reste sous-exploité », a rappelé l'un des responsables de la fédération.

**Des jeunes mis en garde contre les comportements déviants**

Selon Yves Fortuné Moundelé-Ngollo, cette formation permettra aux jeunes participants d'envisager une issue favorable pour sortir du chômage auquel la jeunesse est confrontée à travers le pays. Le représentant d'Ongogni a



Le député remettant un échantillon du matériel aratoire/DR

l'Assemblée nationale s'est ensuite rendu au Centre de santé intégré (CSI) de la localité pour un don de matériel médical et des climatiseurs, fruits de son plaidoyer auprès d'autres ressortissants de la contrée. Le but étant d'améliorer tant soit peu l'offre de soins et les conditions d'accueil des malades. Un geste salutaire qui n'a pas laissé indifférents le sous-préfet et le chef du CSI qui ont demandé au député de continuer le travail de recherche auprès d'autres partenaires pour le grand bonheur de la population de la localité. « Au nom de tout le personnel du CSI d'Ongogni et en mon nom propre, nous disons vraiment merci, merci, merci, que le bon Dieu vous accompagne dans toute votre entreprise, qu'il ouvre les portes

du paradis pour vous. Partager c'est un don et ce n'est pas donné à n'importe qui, nous vous remercions beaucoup », a remercié le chef du centre.

Yves Fortuné Moundelé Ngollo-Ehourossia, de son côté, a annoncé le retour sous peu de l'ambulance du CSI d'Ongogni actuellement en réparation grâce à l'élan de générosité d'un digne fils de la contrée. Ces différentes actions consistent, a-t-il expliqué, à améliorer les conditions d'accès aux soins de qualité dans la contrée. Profitant de sa visite intervenue au mois de mars dédié à la femme, le député a parcouru neuf villages de sa circonscription dont Mbolimon, Itôh, Mossendé, Konosso, Ipounou et Pama. Dans chaque localité, il a offert des pagnes aux femmes et

échangé avec elles dans une ambiance conviviale, soulignant son engagement en faveur du développement social et économique. En présence des parents d'élèves, enseignants ainsi que des autorités locales, le député a sensibilisé les jeunes aux récents actes de violence à Mossendé et dans les villages environnants. Ces violences, perpétrées par certains jeunes armés de machettes en provenance de villages voisins, soulèvent des préoccupations majeures pour la sécurité et la cohésion sociale. C'est ainsi que l'élu les a exhortés à cultiver les valeurs du vivre-ensemble et du respect mutuel.

« Dans le cadre du mois de la femme, nous sommes allés recueillir les besoins de la population, toucher du doigt la réalité dans ces différents villages et nous avons profité également pour échanger avec les femmes de ces villages mais également la jeunesse, parce que nous constatons un début de comportements inciviques. Nous devons lutter contre cela par la sensibilisation et c'est dans ce sens que nous sommes allés prévenir, mettre en garde ces jeunes qui abandonnent le chemin de l'école pour se lancer dans la violence, dans les actes inciviques, dans la drogue, dans les substances psychotropes négatives », a conclu Yves Fortuné Moundelé-Ngollo Ehourossia.

**Parfait Wilfried Douniama**

## E-COMMERCE TRANSFRONTALIER

## Les experts africains étudient les modalités de booster le secteur

Le Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria) et Smart Africa ont ouvert, le 27 mars à Brazzaville, avec l'appui du ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, un atelier spécial sur l'initiative de soutien institutionnel aux paiements numériques et politiques de l'E-commerce transfrontalier.

De nombreux experts en E-commerce venus de différents pays africains participent à l'atelier présidé par le ministre en charge de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo. Pendant deux jours, ils vont débattre des enjeux du e-commerce transfrontalier, mais aussi des stratégies à mettre en exergue pour développer au mieux le commerce numérique transfrontalier sur le continent.

La démarche s'inscrit dans l'ambition de booster les échanges commerciaux en ligne en Afrique, dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

Ouvrant les travaux, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique a indiqué que cet atelier visait à renforcer la compétitivité des économies africaines. Il s'agira, selon lui, de faciliter les paiements numériques transfrontaliers ; de renforcer la cybersécurité ; de protéger les données digitalisées et de stimuler l'innovation technologique.

« L'atelier qui nous réunit ce jour pose la problématique du développement d'un commerce numérique voulu fluide, sécurisé et inclusif, essentiel dans le contexte du commerce transfrontalier sans barrières, facilitant la coopération régionale et l'alignement réglementaire. Les

dispositions majeures axées autour de trois reliefs et mises en œuvre par la zone communautaire répondent aux défis communs de renforcer la compétitivité des économies africaines », a affirmé Léon Juste Ibombo.

Parlant du Congo dans le domaine, le ministre a rappelé à l'assistance que le pays nourrit de grandes ambitions numériques, qui vont au-delà d'un pays connecté. Une vision, selon lui, qui s'inscrit dans la stratégie nationale de transformation numérique, portant sur trois piliers fondamentaux.

Il s'agit de la modernisation des infrastructures pour garantir un accès équitable aux services numériques ; l'inclusion financière, en facilitant l'accès aux solutions de paiement numérique des jeunes et des femmes entrepreneures, ainsi que l'intégration régionale ayant pour base les politiques nationales et les objectifs de la Zlécaf.

#### Intelligence artificielle, un levier stratégique incontournable

Faisant le rapprochement avec l'intelligence artificielle, Léon Juste Ibombo a indiqué que ce domaine se positionne de nos jours comme étant un levier stratégique incontournable. L'intelligence artificielle, a-t-il martelé, permet d'automatiser et d'accélérer les paiements numériques, réduisant



Léon Juste Ibombo ouvrant les travaux. Adiac ainsi que l'inégalité d'accès aux infrastructures numériques qui accentue les disparités entre les zones urbaines et rurales », a renchéri le ministre Léon Juste Ibombo. Intervenant en ligne, le président de Smart Africa a salué la tenue des assises de Brazzaville qu'il a estimé fructueuses et prometteuses.

Firmin Oyé

ainsi les délais de traitement et garantissant la sécurité des transactions. Elle renforce la lutte contre la fraude ; facilite la logistique transfrontalière et améliore la traçabilité des marchandises en optimisant les circuits de distribution et personnalise l'expérience client, en adaptant les offres aux besoins spécifiques des consommateurs sur les plateformes

d'e-commerce.

« Au nombre de ces obstacles techniques à surmonter, figurent la fragmentation des systèmes de paiements numériques qui limite l'interopérabilité entre les pays, l'absence d'harmonisation des politiques de e-commerce, la complexité des procédures douanières, freinant la fluidité des échanges

## JOURNÉE DE LA QUALITÉ

## Le Congo prépare déjà l'événement

Prélude à la célébration, en novembre prochain, de la 16e édition de la Journée mondiale de la qualité couplée à la 6e édition de la Journée nationale de la qualité, l'Agence congolaise de normalisation de la qualité (Aconoq) a organisé, le 25 mars, à Brazzaville une table ronde afin de baliser le chemin et étudier tous les paramètres devant faciliter le déroulement de cette activité.

La table ronde a réuni les agents de l'Aconoq et quelques membres du cabinet du ministre du Développement industriel, sous la conduite du directeur général de cette structure, Jean-Jacques Ngoko Mouyabi. Ils ont discuté autour des questions liées à la validation du thème de l'édition 2025, la définition des modalités d'organisation, la création d'un planning préparatoire et l'élaboration d'une stratégie de communication.

Les échanges ont également permis de passer en revue les éditions antérieures, tant au Congo que dans d'autres pays, mettant en avant les succès et les leçons apprises. Les enjeux de cette journée



qui vise à moderniser les processus et à améliorer la compétitivité des nations ont été discutés, tout comme les propositions de thème pour l'édition 2025. Au même moment, le format de l'événement

a été aussi discuté, avec une variété d'activités proposées telles que des conférences plénières, des ateliers pratiques, des tables rondes et des expositions. Un format hybride, combi-

nant présentiel et virtuel, est envisagé afin d'élargir la portée de l'événement.

Un comité de pilotage a été créé. Ses membres sont désignés avec des missions claires pour superviser les

étapes clés, valider les décisions stratégiques et respecter les délais. Les responsabilités ont été réparties, incluant la gestion logistique, la création de contenus, les partenariats, la communication et la gestion des outils numériques. L'organisation en commun de ces journées par le gouvernement congolais et certains partenaires vise à promouvoir l'importance de la qualité dans le développement économique et social. La Journée mondiale de la qualité, initiée par les Nations unies et d'autres organismes internationaux, encourage les bonnes pratiques en matière de qualité à travers le monde.

Rude Ngoma

## FINANCES

# L'APBC-Congo plaide pour un approvisionnement facile en devises

Confrontée à la concurrence dont elle fait montre auprès des non professionnels et aux difficultés d'accès aux devises au niveau des banques commerciales de la place, l'Association professionnelle des bureaux d'échange du Congo (APBC-Congo) plaide pour un approvisionnement aisé à la Banque centrale.

A l'occasion d'une rencontre, le 27 mars à Brazzaville, avec les membres adhérents, le président de l'APBC-Congo, Claude Okana, a stigmatisé l'attitude des banques qui, en dépit d'exercer leur profession, rendent difficile l'accès en devises alors qu'elles sont leur principal point d'approvisionnement, conformément à la réglementation de la Banque centrale.

Dans la perspective de mettre un terme à cette pratique, l'APBC-Congo envisage d'entrer en négociations avec la Banque centrale en vue de l'informer sur toute demande de devises formulée par les bureaux de change.

« Il est temps de passer à l'acte en dénonçant les abus des banques commerciales dans leur refus d'approvisionner les bureaux de change qui ont vocation d'assurer les opérations de vente de devises. Nous portons cette doléance à la BEAC et aux autorités compétentes afin que les choses soient claires », a déclaré le président de cette association.

Il a proposé ainsi la création des comptes intermédiaires dans les banques au profit des bureaux de change.

Selon lui, ces bureaux sont également victimes des contrôles abusifs des administrations et même des services non habilités, notamment la police, la gendarmerie et bien d'autres.

Evoquant, par ailleurs, l'exercice de cette profession au Congo, Claude Okana suggère aux gérants des bureaux de se conformer à la réglementation sous-régionale sous l'égide de la Commission bancaire de l'Afrique centrale afin d'éviter des représailles, telle la fermeture pure et simple de leur bureau. Aussi, il appelle les gérants des bureaux de change à se référer à l'association afin non seulement d'exercer dans un cadre formel, mais aussi de s'unir pour être plus forts.

Outre l'union des bureaux de change souhaitée, l'APBC-Congo entend œuvrer dans la formation des agents de ces bureaux, des gérants et de l'ensemble du



Claude Okana, à droite, lors de la rencontre des gérants des bureaux de change, le 27 mars 2025 à Brazzaville / Adiac

personnel exerçant dans ce secteur d'activité pour une meilleure connaissance des textes et règlements régissant cette profession. Créée en 2011, l'APPBC-Congo se fixe comme objectifs, entre autres, assurer la défense des intérêts de la profession, servir de cadre de concertation pour

toutes questions liées à la profession, veiller à l'exercice de ses activités dans de bonnes conditions, accompagner l'évolution de la réglementation de change, organiser des rencontres d'informations entre les membres et veiller à la cohésion ainsi qu'à la solidarité entre les membres.

Avec à ce jour quinze bureaux adhérents dont seulement cinq sont actifs, Claude Okana a lancé un appel à une plus grande mobilisation autour de l'association. « Nous devons nous unir davantage pour défendre notre profession », a-t-il insisté.

Guy-Gervais Kitina

## PROJET REDISSE

## Transfert du patrimoine au ministère de la Santé

La direction générale de l'Administration et des Ressources du ministère de la Santé et de la Population a reçu, le 27 mars à Brazzaville, le patrimoine du Projet régional de renforcement des capacités des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase (Redisse VI), lors de la réunion entre les agents de la santé et les gestionnaires du projet.

L'inventaire du patrimoine s'inscrivait dans le cadre du processus de clôture des activités du projet, le 31 juillet 2024. Le patrimoine est composé de l'immobilier, du matériel roulant, de l'équipement informatique et bien d'autres.

A en croire le coordonnateur, le Dr Pierre Okandzé Elenga, le projet est régional au niveau de l'Afrique centrale avec les pays comme l'Angola, le Tchad, la République centrafricaine et le Congo. Il est financé par la Banque mondiale pour une durée de quatre ans. Mais le Congo n'a travaillé que pour trois ans et demi.

Selon lui, il n'était pas encore le moment de faire le transfert du patrimoine parce que ce processus nécessite des étapes : la date de clôture qui interdit certaines opérations, la période de grâce permettant de préparer tous les documents à réaliser un audit externe.

Le Dr Pierre Okandzé Elenga a assuré à cette occasion de la disponibilité de tous les rapports tout en insistant sur un prêt de



Les participants à la réunion de transfert du patrimoine/Adiac

plus de 8,8 milliards FCFA, dont 99% de fonds alloués ont été consommés pendant la période d'exécution et 1% restant, soit 277 millions FCFA, déposé à la Banque congolaise de l'habitat, le 7 février dernier. Ces fonds, a-t-il assuré, seront rapatriés à la Banque mondiale.

« Le personnel du projet travail bénévolement depuis huit mois sur le processus de clôture d'activités. Nous faisons le transfert du patrimoine, mais une fois les clés remises, la clôture reste-

ra difficile car le projet a encore des questions techniques et des rapports à élaborer », a-t-il déclaré. Du côté de la délégation de la direction générale de l'Administration et des Ressources du ministère de la Santé et de la Population, aucun agent ne s'est prêté aux questions de la presse.

Notons que le Redisse a pour objectif de renforcer les systèmes de surveillance des maladies à potentiel épidémiologique.

Lydie Gisèle Oko

## LIKOUALA

## Le gouvernement et la CIB engagés à faciliter l'accès aux soins de santé pour la population

La Congolaise industrielle des bois (CIB) a officialisé, le 24 mars, sa collaboration avec l'État congolais par la signature de deux accords de partenariat visant à renforcer les capacités des centres de santé intégrés (CSI) du département de la Likouala.

Les deux accords, dénommés « Alliance santé Likouala » et « MoU pour la rénovation du centre de santé intégré de Mimbéli », ont été signés entre le ministère de la Santé et de la Population et le groupe CIB. Cet engagement vise à renforcer les capacités sanitaires à travers la réhabilitation des CSI, la formation du personnel médical et l'amélioration des équipements dans cinq CSI situés dans ces concessions forestières. Les réhabilitations concerneront principalement les CSI de Brandjoukou, Landza, Mbandza, Mimbéli et Bangui-Motaba, tous situés dans le département sanitaire de la Likouala.

En mission de travail dans cette partie du pays, le ministre de la Santé et de la Population, le Pr Jean Rosaire Ibara, a visité quelques sites cibles pour évaluer l'impact des actions sanitaires de la CIB et recueillir le retour des communautés. Sur place, un lot d'équipements médicaux a été remis aux bénéficiaires. Le ministre a également poursuivi sa tournée à la clinique médicale de la CIB, qui réalise près de 35 000 consultations médicales par an en faveur de la population locale.

Le partenariat gouvernement-CIB vise, selon les autorités, à améliorer l'offre des soins de santé en faveur des communautés locales. Le ministre de la Santé a également visité un centre d'accueil pour les patients autochtones, basé à Pokola, dans le département de la Sangha. Cet établissement, d'une capacité de 12 lits, permet d'héberger gratuitement les autochtones et leurs familles durant leur traitement. La compagnie forestière CIB est impliquée, depuis 1968, dans les actions humanitaires œuvrant pour l'accès aux soins de santé des autochtones vivant autour des concessions.

Fiacre Kombo

## « OSER PRENDRE SA PLACE » UNE CAUSERIE-DÉBAT INSPIRANTE POUR LES FEMMES À POINTE-NOIRE

La Fondation MTN Congo a organisé le 15 mars 2025 à Pointe-Noire, une causerie débat sous le thème évocateur « Oser prendre sa place et impacter son environnement ». Cet événement inédit, initié dans le cadre de l'engagement de MTN Congo pour l'autonomisation et le leadership féminin, a réuni des femmes de divers horizons pour un moment d'échange, de réflexion et d'inspiration.



### Rendez-vous du donner et du recevoir

Des participantes enthousiastes se sont empressées dans la grande salle du Conseil des Chargeurs Congolais en cette matinée sabbatique. L'accueil par la dynamique équipe de collaboratrices de MTN Congo et de la coach certifiée Flavie Lombo, figure centrale de l'événement, pose bien vite le cadre. Ici il s'agit de mettre en lumière les défis et opportunités auxquels les femmes sont confrontées dans leur quête de réalisation personnelle et professionnelle.

Dans son mot liminaire, Alix Ovaga, Manager Vente Entreprise chez MTN Congo, donne le ton en partageant son expérience sur la difficile conciliation entre vie privée et vie professionnelle. En tant que femmes, il s'agit souvent de jongler entre plusieurs casquettes. Trouver cet équilibre est un défi quotidien, mais aussi une force qui distingue les femmes. Témoignage authentique captivant pour l'auditoire.

Edline KIMINO et Harmonie LIBOUKOU emboîtent le pas en explorant à leur tour, le rôle de Mobile Money (MoMo) dans la gestion des multiples responsabilités des femmes. « À l'ère du numérique, MoMo est un outil précieux. Que ce soit pour payer les factures d'électricité, gérer des courses ou même coordonner des investissements, cette application simplifie la vie des femmes,

qu'elles soient entrepreneures, fournisseurs ou clientes », expliquent-elles. L'intervention a le mérite de mettre en lumière l'atout de ces nouvelles technologies désormais des alliées pour l'autonomisation économique et l'équilibre quotidien.

### Leadership et mindset : Les clés de la réussite

Le temps fort de l'événement s'en

se réalise lorsque l'on est une femme », souligne Flavie Lombo, insistant sur la nécessité de surmonter les obstacles structurels et personnels : « On ne peut revendiquer une posture si l'on n'est pas capable de produire des résultats à la hauteur des attentes. C'est en osant prendre sa place que l'on peut impacter son environnement. », poursuit-elle.

Les exercices pratiques et les

la mise en avant de Mobile Money comme vecteur d'autonomie financière. L'application, facilitant les transactions quotidiennes et la gestion des investissements, permet aux femmes de gagner en efficacité et en indépendance. Que ce soit pour des paiements ou pour rester en contact avec des réseaux professionnels, cette solution numérique met les femmes au diapason des exigences modernes / La précision est de taille et résonne auprès des participantes, nombreuses à voir dans le numérique une voie d'émancipation.

### Initiative salutaire

Bien plus qu'un simple événement, cette causerie-débat incarne un espace de partage et de renforcement des capacités. Une réaffirmation à travers cette initiative de l'engagement de la Fondation MTN Congo, en faveur de l'inclusion et du leadership féminin, unanimement salué par les participantes.

Ces instants de sororité et d'ambition collective marquent une étape importante dans la construction d'un avenir où les femmes congolaises osent, impactent et prospèrent, portées par leur potentiel et les opportunités du numérique.



vient avec l'intervention de Flavie Lombo, à l'animation d'un atelier de coaching interactif. Articulé autour de quatre axes – « Mindset de Puissance », « Leadership et Autonomisation », « Numérique et Autonomisation des femmes » et « Engagement pour l'avenir » –, l'atelier offre aux participantes des outils concrets pour s'affirmer et transformer leurs ambitions en actions durables. « Professionnellement, ce n'est pas évident de se démarquer, de se construire et de

échanges sont une invite pour les participantes à développer une mentalité de réussite et à exploiter les opportunités offertes par le numérique. L'atelier se conclut sur une note d'engagement, encourageant chacune à passer à l'action pour des lendemains meilleurs.

### Mobile Money : Un levier pour l'autonomisation

L'on retient tout de même que le point saillant de la causerie reste

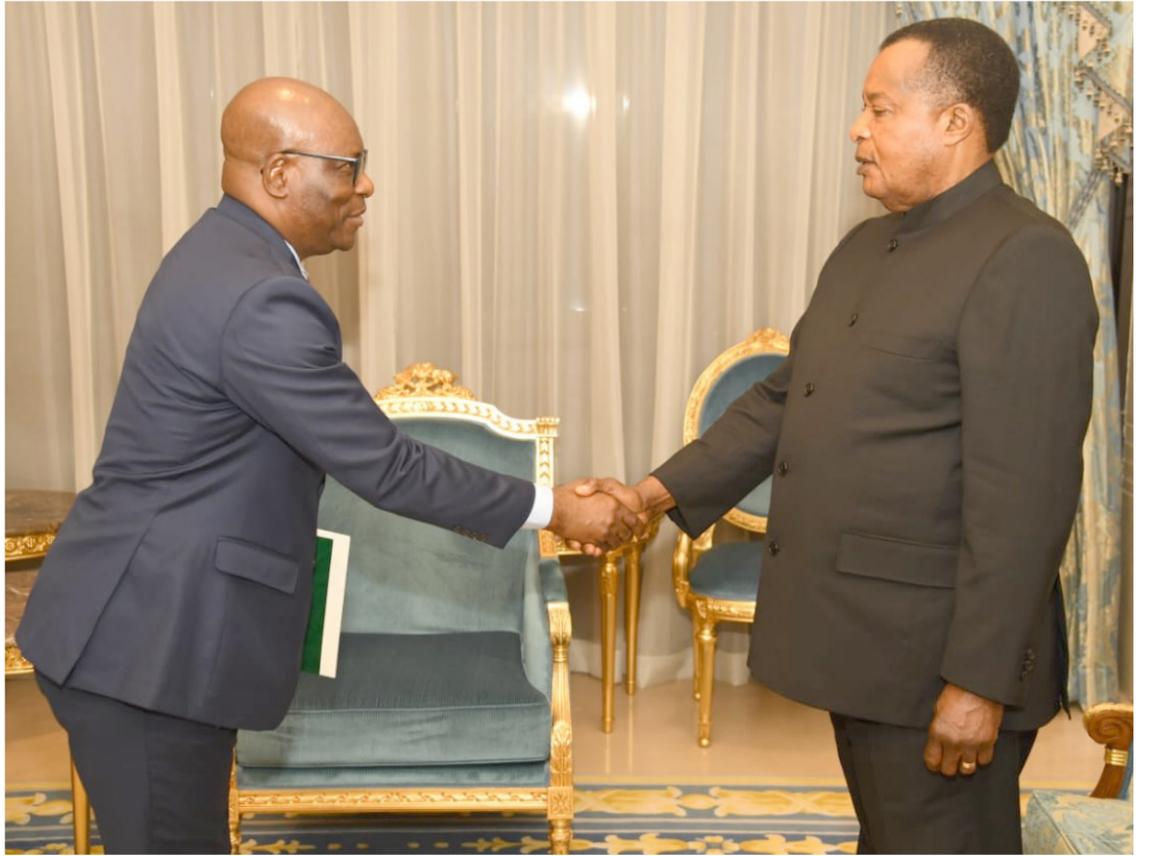
## COOPÉRATION

## Une Commission mixte en vue entre le Congo et la Guinée équatoriale

Porteur du message du président Téodoro Obiang Nguema Mbasogo, le ministre des Affaires étrangères de la Guinée équatoriale, Simeon Oyono Esono, reçu en audience par le président Denis Sassou N'Gusso, le 27 mars, à Brazzaville a annoncé la tenue d'une Commission mixte entre son pays et le Congo dans les prochains jours. «*Je crois que bientôt nous aurons une réunion de la Commission mixte pour diversifier notre coopération dans les secteurs d'intérêt commun pour le bien-être*

*de nos populations* », a-t-il fait savoir.

Le diplomate équato-guinéen a, par ailleurs, souligné que le message dont il a été porteur s'inscrit dans le cadre des consultations habituelles pour échange de point de vue afin non seulement de renforcer la relation d'amitié et de coopération entre le Congo et la Guinée équatoriale, mais aussi de promouvoir la paix et la sécurité au sein



Le ministre équato-guinéen reçu par le président Denis Sassou N'Gusso/DR

**«Je crois que bientôt nous aurons une réunion de la Commission mixte pour diversifier notre coopération dans les secteurs d'intérêt commun pour le bien-être de nos populations »**

de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## EXPULSION DE VÉNÉZUÉLIENS DES ETATS-UNIS

## L'ambassade du Venezuela lance une pétition

Suite à l'expulsion des migrants vénézuéliens des Etats-Unis, l'ambassadrice du Venezuela au Congo, Laura Evangelia Suárez, a organisé, le 26 mars à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle elle a annoncé le lancement d'une pétition pour exiger leur « libération immédiate ».

Dans le cadre des expulsions massives promises par le président américain, Donald Trump, à son retour au pouvoir, plusieurs migrants vénézuéliens ont été renvoyés chez eux. La semaine dernière, 170 d'entre eux ont été renvoyés de leur base cubaine de Guantanamo vers le Venezuela. Ce groupe s'ajoute aux 190 autres renvoyés chez eux il y a quelques jours.

«*La détention dans une prison de haute sécurité au Salvador de migrants vénézuéliens interpellés aux États-Unis est un crime* », a déclaré l'ambassadrice du Venezuela au Congo.

Au cours du point de presse, elle a expliqué avec images à l'appui les exactions subies par des migrants vénézuéliens expulsés des Etats-Unis. Par ailleurs, l'ambassade a également lancé une pétition ouverte à tous les amis du Venezuela, ainsi que des pancartes sur lesquelles on peut lire : «*Migrer n'est pas un délit* » ; «*Respect aux Vénézuéliens*».

«*Nous venons librement et volontairement en ce lieu pour apporter notre entière solidarité et notre soutien au peuple frère du Venezuela, dont les compatriotes migrant aux Etats-Unis ont subi ces dernières semaines de terribles abus et violations de leurs droits, perpétrées par le gouver-*



L'ambassadrice et le personnel brandissant des pancartes de protestation/Adiac

*nement des Etats-Unis et le Salvador* », selon les signataires de la pétition.

«*Nous accompagnons fraternellement le peuple Vénézuélien dans la défense de ses droits humains et de sa dignité, en nous opposant à toute forme d'agression de la part du gouverne-*

*ment américain et de ses alliés internationaux, qui cherchent à rabaisser et à humilier l'humble et laborieux peuple vénézuélien. Nous nous engageons ainsi à diffuser la vérité sur ce pays frère, avec lequel nous avons eu de nombreux contacts ces dernières années et pour lequel nous avons*

*une profonde estime et un grand amour* », ont-ils ajouté.

L'ambassadrice Laura Evangelia Suárez a expliqué que le gouvernement américain a invoqué une loi de 1798 et affirmé que ces migrants étaient membres du gang criminel d'origine vénézuélienne Tren de Aragua, classé « organi-

sation terroriste » par Washington. «*Les citoyens expulsés ne sont pas des criminels* », a-t-elle réagi.

Depuis février, ils sont désormais plus de mille à avoir été rapatriés dans leur pays depuis les États-Unis. Et il y a quelques jours, plus de 200 Vénézuéliens ont été transférés et incarcérés au Salvador. Caracas et Washington s'opposent sur leurs identités. Washington justifie les expulsions du fait de la dangerosité de ces migrants qui appartiendraient au gang Tren de Aragua. «*Des criminels* » pour le président Donald Trump. Pour son homologue vénézuélien, Nicolas Maduro, ce sont des «*honnêtes travailleurs* ». De son côté, le ministre de l'intérieur vénézuélien, Diosdado Cabello, a affirmé que pas un seul de ses concitoyens de retour n'appartiendrait à une organisation criminelle.

Le Venezuela et les États-Unis ont rompu leurs relations diplomatiques en 2019, au cours de la première administration Trump qui avait imposé un embargo pétrolier après avoir jugé illégitime la première réélection de Nicolas Maduro en mai 2018. Washington n'a pas reconnu non plus la réélection du dirigeant vénézuélien à la suite du scrutin de 2024.

*Yvette Reine Boro*



PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS 02)

02./UCP-BCH-2025

Secteur : Financier

Référence de l'Accord de Financement : 5500155015101

N° d'identification du Projet : P-CG-H00-003

1. La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) a reçu un financement du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI), administré par la Banque Africaine de Développement, afin de couvrir le coût du Projet d'Appui Institutionnel à la Banque Congolaise de l'Habitat et à la Réforme du Secteur de l'Urbanisme et de l'Habitat et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de service de consultant individuel chargé de l'élaboration et de la mise en place du système de gestion environnementale et sociale (SGES) de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), en République du Congo.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent entre autres ; (i) l'analyse de l'activité de financement de l'immobilier et de l'habitat de la BCH, son portefeuille existante (taille et activité et de la réserve des projets, ses perspectives au regard de la stratégie de développement ; (ii) l'analyse du cadre institutionnel et réglementaire de gestion environnementale et sociale ; avec accent sur la loi sur la protection de l'environnement, le régime foncier ; politique et stratégie de protection sociale ; les normes standards de santé et de sécurité dans différents secteurs d'intervention (immobilier, production des matériaux de construction, etc...) ; (iii) l'organisation de discussions et proposition de la déclaration de politique décrivant l'engagement de haut niveau de l'institution vis-à-vis de l'intégration des questions environnementale et sociale dans ses activités ; (iv) élaboration de la description de la façon dont les évaluations environnementales et sociales des sous projets une fois que les locations sont connues ; seront identifiées, préparées, réalisées, approuvées, publiées et incluses dans les dossiers d'appel d'offres ; (v) appui à l'établissement de la classification des risques environnementaux et sociaux potentiels associés aux activités commerciales des clients de la Banque ; (vi) appui à la définition du processus de suivi-évaluation des opérations et impacts des projets financés ; (vii) appui à la définition de la taille et du positionnement de l'unité E&S dans l'organigramme de la Banque BCH et les liens de fonctionnalité avec d'autres unités d'analyse et de gestion des risques ; (viii) élaboration d'une fiche synthèse d'informations E&S pour le comité des achats ; (élaboration d'une fiche de screening E&S pour l'analyse des dossiers de crédit ; (appui à la définition du niveau de ressources budgétaires requises pour la mise en place et le fonctionnement de l'unité E&S de la BCH ; (x) appui à l'évaluation de façon approfondie des capacités des structures nationales de suivi environnemental ; (xi) appui à l'analyse de la politique des ressources humaines et du genre de la BCH ; (xii) appui à l'analyse de la politique et des activités de la responsabilité sociétale de la BCH ; (xiii) appui à la détermination et présentation de la liste d'exclusion de la BCH ; (ivx) appui à la rédaction et à l'approbation du Système de Gestion Environnementale et Sociale par les organes dirigeants de la BCH ; (vx) appui au suivi de la mise en place du Système de Gestion Environnementale et Sociale de la BCH et renforcement des capacités des agents de l'Unité ESHSS. La mission sera réalisée à Brazzaville, en République du Congo, sous la supervision générale de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), et de la Direction Générale de la BCH, pour une période de mise en œuvre ne dépassant pas trois (03) mois.

3. L'Unité de Gestion du Projet Appui à la BCH invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae récent, daté et signé, mettant en exergue les prestations et/ou missions similaires, et (iii) copies certifiées de diplômes/attestations pertinents, références et coordonnées des clients et toute autre information pertinentes).

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront par comparaison des CVs conformément au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir

sur la liste restreinte. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+ 1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 7 avril 2025 à 12 h 00, heure locale (TU+ 1) et porter expressément la mention suivante : « AMIN°xx/PPM/BCH/UCP-Appui à la BCH-2025 : chargé de l'élaboration et de la mise en place du système de gestion environnementale et sociale (SGES) de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), en République du Congo », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

A,

Unité de Gestion du Projet

Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville / Centre-ville - République du Congo

A l'attention de Stéphane NGAKOSSO, Coordonnateur du Projet

Email: [bch@bch.cg](mailto:bch@bch.cg) et Copie à : [stephane.ngakosso@bch.cg](mailto:stephane.ngakosso@bch.cg) et [guynette.epouery@bch.cg](mailto:guynette.epouery@bch.cg)

Telephone: +242 06 676 68 08 / +242 06 663 22 33

7. Les consultants (es) seront évalués (es) sur la base de leurs dossiers de candidature suivant les critères et le barème de notation ci-après :

N°	Critères et sous critères	Pondération
1	Qualifications techniques : Être titulaire aux moins d'un diplôme BAC+5 : DEA, DESS, Master, Ingénieur ou un diplôme équivalent en sciences/ingénierie/gestion de l'environnement ou sciences sociales ou toute autre discipline connexe  Absence de diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur : Disqualifié	10 points
2	Expérience Générale:  Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans la préparation, élaboration, suivi, supervision etc d'EIES, de PGES, CGES, PAR et de SGES - Expériences de dix (10) ans et plus : • 10 ans = 10 points • Plus de 10 ans ; plus 1 point par année supplémentaire jusqu'à un maximum de 15 points • Moins de 10 ans moins 1 point par années jusqu'à un minimum de 8 points	15 points
3	Expériences spécifiques:  3.1 Expérience dans la préparation d'EIES (3 points par projet avec un max de 3 missions) 3.2 Expérience dans la préparation de PAR (3 points par projet avec un max de 3 missions) 3.3 Expérience dans la préparation de CGES et/ou PGES (3 points par projet avec un max de 3 missions) 3.4 Expérience dans la préparation de SGES pour les institutions financières dont les activités sont similaires à celles de la BCH (4 points par projet avec un max de 5 missions)	65 points
4	Connaissances complémentaires:  Connaissance de projets financés par la BAD (2,5 points par projet avec un maximum de 2 missions)  Connaissance du pays (2,5 points par projet au Congo avec un maximum de 2 missions)	10 points  05 points  05 points

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 75 points sur 100. Le candidat classé premier et dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-haut cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus d'expérience au niveau du sous critères 3.4 sera sélectionné.



Brazzaville, le 25 mars 2025

## Air France renforce sa desserte du Congo et assurera cet été jusqu'à 10 vols par semaine entre Paris-Charles de Gaulle et Brazzaville

- La compagnie propose le programme de vols le plus important de son histoire de/vers le Congo.
- 3 vols directs reliant Paris-Charles de Gaulle à Brazzaville seront ajoutés chaque semaine à compter du 16 juin 2025, permettant d'offrir jusqu'à 10 liaisons hebdomadaires entre les deux capitales cet été.
- Pointe-Noire sera quant à elle desservie 3 fois par semaine.
- Air France poursuit par ailleurs son engagement aux côtés d'associations locales, via la Fondation Air France.

Présente au Congo depuis 1934, Air France détient le record de la compagnie desservant l'Afrique centrale depuis le plus longtemps. Elle a construit au fil des décennies une relation forte avec la population, renforcée par une présence ininterrompue aux côtés des Congolais.

### Un programme de vols renforcé entre Paris-Charles de Gaulle et Brazzaville cet été

Afin de répondre à la forte demande de voyage de et vers le Congo, Air France augmentera cet été la fréquence de ses vols directs entre Paris Charles de Gaulle et Brazzaville.

Ainsi à compter du 16 juin 2025, la compagnie proposera chaque semaine 3 vols supplémentaires, directs à l'aller comme au retour, entre Paris Charles de Gaulle et Brazzaville. Ces vols seront assurés en Airbus A330-200 de 224 sièges dont 36 en cabine Business, 21 en Premium et 167 en Economy.

Air France assurera ainsi 10 vols hebdomadaires entre Paris et Brazzaville cet été, dont 7 opérés en avions de nouvelle génération (Airbus A350 et en Boeing 787) :

-Au départ de Paris Charles de Gaulle vers l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville : 7 vols directs et 3 vols effectués via Kinshasa.

-Au départ de l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville vers Paris Charles de Gaulle : 6 vols directs et 4 vols effectués via Kinshasa.

Outre Brazzaville, Air France dessert au Congo Pointe-Noire. 3 vols directs seront proposés cet été, assurés en Airbus A330-200 disposant de 224 sièges dont 36 en cabine Business, 21 en Premium et 167 en Economy.

Grâce au renforcement des liaisons de/vers Brazzaville, ce programme de vols est le plus ambitieux de l'histoire d'Air France. Au départ de Paris-Charles de Gaulle, les clients congolais pourront effectuer des correspondances vers le vaste réseau mondial d'Air France.

### La Fondation Air France

A travers sa Fondation, Air France s'investit de longue date aux côtés d'associations congolaises, telles que Pot@maï, qui œuvre pour la formation professionnelle en éco-tourisme de jeunes de l'Île Mbamou et rend possible l'accès à l'eau potable sur le village de Loubassa grâce à la mise en place d'une hydrolienne.

Depuis 1996, la Fondation Air France a apporté son soutien à 23 projets au Congo, témoignant de son engagement en faveur du développement et de la solidarité.

**Service de Presse Air France : +33 (0)1 41 56 56 00 - corporate.airfrance.com - X: @AFnewsroom**



MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE  
PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE  
UNITE DE GESTION DU PROJET



**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 001/MEH/PASEL/CI-2025**

**RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES AVEC DES COMPETENCES EN MATIERE DE GENRE ET VBG/SEA/SH VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE DU PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE (PASEL)**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) un prêt pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour financer le contrat de travail d'un Spécialiste en sauvegardes sociales du Projet.

L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité de la fourniture des services d'électricité, d'améliorer la performance du segment de distribution et de vente au détail et d'améliorer l'accès à l'électricité. Le Projet est mis en œuvre par une Unité de Gestion de Projet (UGP) sous la tutelle du ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH), avec le soutien d'un ingénieur du maître d'ouvrage au sein du gestionnaire d'actifs E<sup>2</sup>C en vue de rationaliser la passation des marchés. Le projet comprend trois (03) principales composantes à savoir :

- Composante 1 : Renforcer le système de transport d'électricité
- Composante 2 : Améliorer la performance opérationnelle du segment de distribution et de vente au détail d'électricité (D&VD)
- Composante 3 : Assistance technique (AT) et gestion du projet

**1. Missions et principales tâches**

Sous l'autorité directe du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, le Spécialiste en sauvegardes sociales et violences basées sur le genre aura pour entre autres missions :

**a) Au niveau général et technique**

- Garantir la prise en compte effective des besoins, demandes et priorités des communautés locales et populations autochtones (CLPA) dans les approches et la mise en œuvre des activités du PASEL, entre autres en conseillant la Coordination du Projet sur toutes les questions sociales;
- Veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales;
- Veiller à l'application et au respect du Plan d'Engagement environnemental et Social (PEES);
- Vulgariser, mettre en application les dispositions des instruments de sauvegardes sociales, et au besoin mettre à jour: (i) le Plan d'engagement Environnemental et Social (PEES) (ii) le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iii) le Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA), (iv) le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), (v) le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP); (vi) le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), (vii) des Procédures de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO);
- Assurer la supervision de la préparation, puis la vulgarisation et la mise en œuvre des plans de sauvegardes, notamment des (i) Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ou Plan succinct de réinstallation (PSR), (iii) Plan de restauration de moyens de subsistance (PRMS);
- Élaborer le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) et le rendre opérationnel;
- Élaborer le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) des plaintes des travailleurs et s'assurer de son fonctionnement tout au long de la mise en œuvre des activités du projet;
- Assurer la prise en compte des questions sociales dans les contrats, marchés de travaux des prestataires de service du Projet,

puis à l'application des procédures sociales de ces contrats (y compris dans la conception des sous-projets) en collaboration avec le spécialiste en passation de marchés et le spécialiste environnement du Projet;

- Participer à la préparation et à la mise en œuvre de la démarche de Consentement Libre Informé et Préalable (CLIP) en collaboration avec l'UGP, et s'assurer de l'adhésion des CLPA au Projet le cas échéant;
- Participer aux opérations de sensibilisation des CLPA avec l'implication des spécialistes de l'UGP et des contractants tout en s'assurant de la bonne compréhension des CLPA (langage, moyen de transmission des connaissances adaptés);
- Appuyer les prestataires et le spécialiste en suivi-évaluation du Projet dans l'identification et la prise en compte des aspects sociaux des bénéficiaires du Projet, notamment des populations vulnérables (ex-combattants, personnes âgées, jeunes sans-emplois personnes handicapées, jeunes filles mères, Populations Autochtones), dans toutes les activités du Projet (études, travaux mise en œuvre des sous projets, etc.);
- Contribuer à l'élaboration du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) en définissant et chiffrant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de sauvegardes sociales puis superviser la mise en œuvre de toutes les activités du PTBA liées aux sauvegardes sociales;
- S'assurer que les normes du CES sont correctement et exhaustivement reflétées dans le plan de suivi-évaluation, en identifiant les activités à surveiller et les données à collecter, en collaboration avec le spécialiste en suivi-évaluation et les spécialistes sauvegardes environnementales et en VBG/AES/HS, et participer à l'amélioration de la récolte et de l'analyse des données relatives au suivi des normes du CES;

- Participer à l'élaboration du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) en définissant et chiffrant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de sauvegardes sociales puis superviser la mise en œuvre de toutes les activités du PTBA liées aux sauvegardes sociales;
- Contribuer à l'élaboration des documents suivants avant leur transmission à la Banque mondiale :
  - o Rapports de suivi des sauvegardes environnementales et sociales du Projet (trimestriel);
  - o Rapports de mise en œuvre du MGP (trimestriel);
  - o Rapports de Suivi-Evaluation du Projet (trimestriel);
  - o Rapport de Suivi Financier (RSF) (trimestriel);
  - o Rapports circonstanciels en cas d'incident social ou en cas d'accident;
- Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque mondiale et répondre aux exigences requises dans ce cadre et toute autre demande du bailleur ou de la Coordination du Projet.

Collaborer avec le/la Spécialiste Social de la Banque mondiale sur les questions de sauvegardes sociales au niveau du projet.

**b) Renforcement de capacités**

- Vulgariser les instruments de sauvegardes environnementales et sociales auprès du personnel de l'UGP ainsi qu'à l'ensemble des parties prenantes du projet;
- Identifier, avec l'implication des spécialistes de l'unité de Gestion des projets, les spécia-

listes sauvegardes environnementales et en VBG/AES/HS, les besoins en formations et renforcements des capacités de toute partie prenante du Projet (Gouvernement congolais, prestataires de service du Projet, points-focaux du MGP, etc.), puis organiser et réaliser les formations nécessaires au bon déroulement du Projet et à l'appropriation des activités par les acteurs concernés;

- Participer à l'organisation des formations et des ateliers réalisés dans le cadre du Projet.

**2. Durée de la mission et lieu d'affectation**

Le Spécialiste en Sauvegardes sociales ayant des compétences en matière de genre et de VBG/SEA/SH sera recruté pour une durée d'un an renouvelable, selon les performances et résultats atteints, avec une période d'essai de trois (03) mois. Il sera basé à Brazzaville à l'Unité de Gestion du Projet, et supervisera les activités du PASEL dans toutes les zones d'intervention du projet. Le contrat à signer sera régi par le Code de travail de la République du Congo.

**3. Qualifications et expérience minimales requises**

Les principales qualifications du Spécialiste en Sauvegardes sociales avec des compétences en genre et VBG/AES/HS sont les suivantes :

- Une formation universitaire minimum de niveau Bac+5, avec une spécialisation en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie et ou Gestion de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle;
- Avoir une expérience pertinente en matière de sauvegardes sociales dans les projets de développement, de préférence appuyés par la Banque mondiale est un atout;
- Avoir une expérience opérationnelle dans la mise en œuvre des Normes Environnementales et Sociales (NES) du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale;
- Posséder une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement; Une expérience professionnelle pertinente dans le suivi environnemental et social, ou seulement social des projets de développement;
- Une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits et la mise en place d'au moins un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans le cadre de projets environnementaux et/ou de développement rural;
- Une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des CLPA à la mise en œuvre des activités de projets de développement;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook);
- Une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures et de la réglementation nationale congolaise, des procédures, des Normes Sociales du Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale;
- La capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et être enclin à réaliser de nombreuses

missions de terrain dans des zones difficiles d'accès;

- Une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité;
- Une bonne expression orale et écrite en français;
- Avoir une bonne connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, Munukutuba) constitue un atout;
- La capacité de travailler sous pression.

**4. Constitution et dépôt des dossiers de candidature**

Les dossiers de candidatures constitués des pièces ci-dessous doivent être déposés, au plus tard le 14 avril 2025 à 13H00 à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste de spécialiste en sauvegardes sociales avec des compétences en genre VBG/AES/HS du PASEL ». Le dossier devra être constitué des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet;
- Un Curriculum Vitae actualisé indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires);
- Une copie conforme des diplômes requis;
- Une copie des attestations de travail justifiant l'expérience pour le poste.

**5. Méthode de sélection**

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de 2016, révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

Le recrutement sera effectué par appel à candidature et la procédure de sélection comportera deux (02) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus;
- Une phase de sélection par un interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

**6. Dépôt des candidatures**

L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, Centre-Ville Brazzaville-République du Congo,  
Tél : (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07  
Email : ugp.pasel@gmail.com

**7. Informations générales :**

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent retirer les TDR et obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessus de 8 heures à 16 heures (heures locales). Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Fait à Brazzaville, le

Olivier MAZABA NTONDELE

## NORD-KIVU

# Les Gomatraciens face à la réalité de l'occupation rebelle

Depuis que Goma est passée sous la coupe des rebelles du M23/AFC soutenus par l'armée rwandaise, la situation socio-économique de la ville en a pris un sérieux coup.

Le chef-lieu de la province du Nord-Kivu vit les pires moments de son existence, à en croire de nombreux témoignages. Plusieurs secteurs de la ville, notamment les hôtels, les restaurants, les supermarchés, ainsi que les organisations non gouvernementales et locales tournent désormais au ralenti. La crise économique est durement ressentie par les Gomatraciens.

De nombreux employeurs ont été dans l'obligation de mettre leur personnel en congé technique après avoir accumulé plusieurs mois d'arriérés de salaire. Il en est de même des services étatiques, eux aussi frappés de plein fouet, avec

des agents contraints de suspendre leurs activités.

Le secteur humanitaire n'est pas épargné. Beaucoup de structures œuvrant dans ce domaine ont mis la clé sous le paillason, faute de ressources.

L'argent ne circule plus comme par le passé à Goma. Avec un aéroport et des banques fermées, des milliers de ménages se retrouvent dans une impasse, incapables de subvenir à leurs besoins. Entre-temps, les guichets sont inaccessibles, les devises se font rares, perturbant ainsi l'économie locale. Les retraits des fonds s'effectuent désormais via des distributeurs automatiques situés



Une scène de vie quotidienne à Goma./DR

à l'étranger, notamment au Rwanda voisin.

D'autres Gomatraciens recourent aux moyens de transferts électroniques, les dépôts ou retraits en agence n'étant plus possibles. À cette situa-

tion économique délétère, s'ajoutent toutes ces restrictions qu'imposent les nouveaux occupants du M23/AFC. Surveillée par les nouveaux « maîtres » de la région, la population essaie de vaquer à

ses occupations la peur toujours dans l'âme.

Dans les rues, des exactions sont constatées chaque jour. L'insécurité et la peur se côtoient au quotidien dans cette ville qui aura perdu de sa superbe. Outre les travaux forcés instaurés par les rebelles, il est imposé aux habitants l'interdiction de toute critique sur fond de restriction des libertés publiques.

Entre précarité, manque des produits de première nécessité et insécurité grandissante, les Gomatraciens commencent à se dédire face à la réalité d'une occupation qui vire de plus en plus à l'esclavage.

*Sylvain Andema*

## COUPE DU MONDE 2026

## La RDC leader du groupe B après la victoire sur la Mauritanie

Avec un total de 13 points, les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) mènent désormais la barque du groupe B des éliminatoires de la Coupe du monde, grâce à leur précieux succès à Nouadhibou, en terre mauritanienne.

Deux buts à zéro, inscrits respectivement à la 3e minute sur une frappe placée de Charles Pickel en dehors de la surface de réparation, et à la 83e minute sur une deuxième frappe de Fiston Mayélé. C'est ce qu'on peut retenir de la rencontre cruciale, le 25 mars au stade municipal de Nouadhibou, entre les Léopards et les Mourabitounes de la Mauritanie, comptant pour la 6e journée du groupe B des éliminatoires zone Afrique de la 23e édition de la Coupe du monde qui sera organisée conjointement aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique en 2026.

Pour ce match pressenti difficile en terre « hostile » mauritanienne, le sélectionneur Sébastien Desabre de la sélection congolaise a présenté une composition qui a suscité quelques préoccupations au sein de l'opinion sportive nationale. En effet, si Jérémie Bertaud (Montpellier/France) a conservé sa place dans les buts, le technicien français a titularisé deux latéraux gauches naturels. Arthur Masuaku (Besiktas/Turquie) a logiquement occupé son flanc gauche mais Joris Kayembe (Genk/Belgique) a été positionné sur le côté droit de la défense, alors que Brian Bayeye (prêté par Torino d'Italie à Radni ki Niš en Serbie), et le néo-international Jérémie Ngakia (Watford/D2 Angleterre) sont restés sur le banc. Placé sur le flanc droit lors de la victoire congolaise face au Soudan du Sud quatre jours plus tôt, le capitaine Chancel Mbemba (en manque du temps de jeu à l'Olym-



pique de Marseille depuis le début de la saison) s'est replacé dans l'axe, en duo avec le colosse arrière central Dylan Batubinsika (Saint Etienne/L2 France). Le milieu de terrain s'est composé de Charles Pickel (Cremonese/D2 Italie), Samuel Moutoussamy (Sivasspor/Turquie) et Edo Kayembe (Watford/D2 Angleterre), pendant que le trio d'attaque se constituait de Yoane Wissa (Brentford/Angleterre) à gauche, Cédric Bakambu (Betis Séville/Espagne) dans l'axe et Meschak Elia (Nantes/France)

à droite. Clairement, Sébastien Desabre a tenu à contenir l'impact physique de l'adversaire en alignant des « bagarreurs ».

Dès le coup d'envoi, les Léopards ont exercé un pressing haut et soutenu sur les Mourabitounes qui ont cédé à la 3e minute. Après une dizaine de minutes, les Congolais ont baissé pavillon au niveau de la possession, laissant pratiquement le cuir à l'adversaire, avec un but d'avance au tableau d'affichage. Mais bien en place tactiquement, pressant de manière continue

chaque adversaire porteur du ballon, les Léopards ont littéralement comprimé le jeu offensif des Mauritaniens sevrés d'occasions nettes de but. Ils n'ont pas du tout été dangereux, les joueurs de Desabre étant très appliqués sur le jeu direct, visiblement opté par le technicien français. Il ne fallait pas prendre de risque : garder le ballon loin de la surface de réparation de Jérémie Bertaud. C'était cela la mission, peu importe la manière. Les entrées en jeu de Fiston Mayele (67e minute à la place de Ba-

kambu), de Gradi Diangana (76e minute à la place de Wissa) et Noah Sadiki (89e minute à la place de Meschak Elia) ont apporté un souffle supplémentaire. Car après avoir maîtrisé les Mauritaniens dans l'entre jeu, ils ont réactivé une dernière phase offensive conclue par ce précieux second but de Mayélé, sur un centre de Meschak mal renvoyé par la défense axiale mauritanienne. Coaching gagnant. Somme toute, la méthode Desabre paie.

Dans les deux autres matches du groupe, le Soudan a été tenu en échec par le Soudan du Sud (1 but partout) qui a inscrit le but égalisateur à la 90+8e minute par l'entremise de D. Sebit, sorti du banc pour venir doucher les supporters soudanais qui voyaient leur équipe vainqueur de ce derby soudano-soudanais après l'ouverture du score à la 76e minute par le biais de Mohamed Eisa. Et le Sénégal a disposé du Togo par 2 buts à 0, avec la réalisation de P. Sarr à la 35e minute et le but contre son camp de K. Boma à la 67e minute. La RDC est en ce moment leader de son groupe avec 13 points, devant le Sénégal et le Soudan (12 points), le Togo (4 points), le Soudan du Sud (3 points) et la Mauritanie (2 points). Les 7e et 8e journées sont programmées du 1er au 9 septembre 2025. La RDC se rendra à Juba pour défier le Soudan du Sud, avant d'affronter le Soudan à Kinshasa.

*Martin Engimo*

## CONCOURS DE PHOTOJOURNALISTES

## Le CICR lance Visa d'or humanitaire

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) invite les photojournalistes professionnels à participer à la 15e édition du concours Visa d'or humanitaire qu'il organise sur le thème « Les civils, premières victimes des conflits armés ». Les inscriptions se font au plus tard le 8 juin.

Le concours est ouvert aux professionnels de la photographie, liés à des agences de presse ou des médias et aux professionnels indépendants. Chaque participant ou participante présente un reportage composé de sept à dix photographies, le reportage ne doit pas être daté de plus de deux ans. L'envoi de moins de sept ou de plus de dix photographies ne sera pas accepté. Pour y participer, le candidat doit fournir des éléments suivants : bulletin d'inscription signé, un curriculum vitae, le reportage comportant : un dossier avec photo en basse résolution (taille : 3MB au maximum, au format JPG, un dossier avec photo en haute résolution au format TIFF (10 MB) permettant de réaliser des



tirages d'expo si vous êtes le lauréat du concours. Les photos doivent être nommées et numérotées convenablement.

Sur document word, le participant doit fournir également un texte de présentation de 15 lignes maximum présentant le sujet, la date et le lieu de prise de vue, sans mention ni de nom ni d'agence. Il mentionnera sur document word : les légendes des photos (2-3lignes maximum par

Sur document word, le participant doit fournir également un texte de présentation de 15 lignes maximum présentant le sujet, la date et le lieu de prise de vue, sans mention ni de nom ni d'agence.

légende) avec la numérotation correspondante. L'envoi se fait à l'adresse suivante : communication.paris@icrc.org . Un seul reportage par concurrent.

Le lauréat ou la lauréate recevra un prix d'une valeur de 8000 euros qui lui permettra de financer ces futurs projets photographiques.

Le ou la lauréat(e) du concours passé n'a pas le droit de se présenter à nouveau avant cinq ans à compter de l'année de son prix.

Créée en 2011, le Visa d'or humanitaire du CICR vise à mettre en lumière l'impact humain des conflits armés tout en soulignant le travail des photographes qui s'engagent pour faire entendre la voix des victimes.

Rosalie Tsiankolela Bindika



PROJET DE PROTECTION SOCIALE  
ET D'INCLUSION PRODUCTIVE DES JEUNES

PSIPJ

## COMMUNIQUE

Le coordonnateur du **Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ)**, informe **les jeunes vulnérables déscolarisés de Brazzaville et Pointe Noire** ayant confirmé leur disponibilité au projet pour apprendre un métier que les listes des jeunes sélectionnés sont disponibles.

Ces listes sont affichées dans les arrondissements, les Circonscriptions d'Action Sociale (CAS), le CEFA des métiers de service de Brazzaville, le CEFA des métiers de maintenance industrielles de Pointe noire.

Les jeunes sont invités à les consulter tous les jours du **21 au 31 mars de 08h à 16h**.

Fait à Brazzaville, le **24.03.2025**

Le Coordonnateur,



Antoine Régis NGAKEGNI



## CAN U-17

# La CAF présente le nouveau trophée et le logo de la compétition

La Coupe d'Afrique des nations (CAN) TotalEnergies des moins de 17 ans a désormais un nouveau trophée et un nouveau logo, lesquels ont été dévoilés le 26 mars par la Confédération africaine de football (CAF).

Selon la CAF, le trophée symbolise le parcours des jeunes, intégré à la carte de l'Afrique pour refléter la fierté et l'unité continentales. Le concept nouveau trophée, baptisé « *Le voyage commence* », incarne « *l'ambition, la progression et les premières étapes vers un avenir légendaire pour ces joueurs* », explique-t-elle.

Ce lancement, soutient-elle, marque un moment clé dans la célébration du début du parcours des jeunes talents africains qui participeront à cette CAN dont la phase finale est prévue du 30 mars au 19 avril au Maroc, notamment dans trois villes : Casablanca, Mohammedia et El Jadida. Cette CAN est qualificative à la Coupe



## U-17 AFRICA CUP OF NATIONS MOROCCO 25

« **L'ambition, la progression et les premières étapes vers un avenir légendaire pour ces joueurs** »

Le logo, quant à lui, reflète le nouveau trophée de la CAN U-17 TotalEnergies, incluant sa base. Cette base, a précisé la CAF, illustre la structure, l'encadrement et le soutien qu'elle apporte tout en rappelant son rôle essentiel dans l'épanouissement de la prochaine génération des stars africaines. « *Un parcours façonné par la passion, avec une nouvelle identité et une énergie renouvelée* », commente la CAF.

du monde de la catégorie qui se tiendra cette année au Qatar. L'Afrique aura dix représentants à cette phase finale. Les seize sélections qualifiées pour cette CAN ont été placées dans quatre poules de quatre. Le Maroc est logé dans le groupe A avec l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie. Le Burkina Faso, le Cameroun, l'Afrique du Sud et l'Egypte sont dans le groupe B. Le groupe C comprend le Sénégal, la Gambie, la Somalie

« **Un parcours façonné par la passion, avec une nouvelle identité et une énergie renouvelée** »

Le nouveau trophée et le logo de la CAN U-17/DR

et la Tunisie. Le Mali aura pour adversaires, dans le groupe D, l'Angola, la Côte d'Ivoire et la République centrafricaine.

Le match d'ouverture opposera dimanche le Maroc à l'Ouganda.

James Golden Eloué

## CAN U-20

# La Côte d'Ivoire se retire de l'organisation

La 24<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) TotalEnergies des moins de 20 ans prévue du 25 avril au 18 mai prochain ne se disputera plus en Côte d'Ivoire.

La Confédération africaine de football (CAF) doit se lancer dans une véritable course contre la montre. Elle n'a qu'un mois pour trouver le nouveau pays qui abritera la CAN qualificative à la Coupe du monde de la catégorie.

Les raisons du retrait de la Côte d'Ivoire demeurent encore inconnues. C'est par courrier officiel que le gouvernement a notifié, le 25 mars, à la Fédération ivoirienne de football (FIF) le désistement de la Côte d'Ivoire en tant que pays hôte de la CAN U20.

« *Par la présente, le président Yacine Idriss Diallo, président de la FIF, président du Cocan(Comité d'organisation de la CAN U-20* » vous informe



que, par courrier officiel, le gouvernement a notifié à la FIF le désistement de la Côte d'Ivoire en tant

que pays hôte de la Coupe d'Afrique des nations U-20. Conformément aux instructions du président de la FIF, le directeur exécutif a transmis cette information au secrétaire général de la Confédération africaine de football ce mardi 25 mars », a écrit le président de la FIF.

La CAN a été attribuée à la Côte d'Ivoire depuis le mois de janvier. Le président du Cocan a, par ailleurs, exprimé sa gratitude à chaque membre pour son engagement et le travail accompli dans le cadre de l'organisation de cette compétition, leur assurant que chacun sera informé des suites que la CAF donnera à cette décision.

« **Par la présente, le président Yacine Idriss Diallo, président de la FIF, président du Cocan(Comité d'organisation de la CAN U-20** » vous informe que, par courrier officiel, le gouvernement a notifié à la FIF le désistement de la Côte d'Ivoire en tant que pays hôte de la Coupe d'Afrique des nations U-20. Conformément aux instructions du président de la FIF, le directeur exécutif a transmis cette information au secrétaire général de la Confédération africaine de football ce mardi 25 mars »,

J.G.E.



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE  
PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ  
UNITÉ DE GESTION DU PROJET



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 002/MEH/PASEL/CI-2025 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET D'AMÉLIORATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ (PASEL)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) un prêt pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Électricité (PASEL) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour financer le contrat de travail d'un Spécialiste en sauvegardes environnementales du Projet.

L'objectif de développement du projet (ODP) est d'améliorer la qualité de la fourniture des services d'électricité, d'améliorer la performance du segment de distribution et de vente au détail et d'améliorer l'accès à l'électricité. Le Projet est mis en œuvre par une Unité de Gestion de Projet (UGP) sous la tutelle du ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH), avec le soutien d'un ingénieur du maître d'ouvrage au sein du gestionnaire d'actifs E C en vue de rationaliser la passation des marchés. Le projet comprend trois (03) principales composantes à savoir :

- Composante 1 : Renforcer le système de transport d'électricité
- Composante 2 : Améliorer la performance opérationnelle du segment de distribution et de vente au détail d'électricité (D&VD)
- Composante 3 : Assistance technique (AT) et gestion du projet

### 1. Missions et principales tâches

Sous la l'autorité directe du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, le Spécialiste en sauvegardes environnementales aura pour entre autres missions :

#### a) Gestion des sauvegardes environnementales

- Garantir la prise en compte des questions environnementales dans l'intégralité du projet PASEL et s'assurer de la durabilité des actions menées ;
- Veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes environnementales, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts environnementaux négatifs potentiels pouvant résulter des activités du projet ;
- Vulgariser, mettre en application les dispositions des cadres de sauvegardes environnementales et au besoin mettre à jour les instruments de sauvegardes ci-après : Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) – comprenant des canevas et des directives en matière de santé et de sécurité au travail (SST) ; des Procédures de gestion de la main-d'œuvre (PGMO) ; des Plans de gestion du trafic et d'intervention d'urgence et de gestion des déchets, un Plan de gestion de la sécurité ; une Évaluation des risques de VBG ; un

Cadre Politique de Réinstallation (CPR) ; un Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP) comprenant un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) ; -Veiller au respect strict de l'application des recommandations environnementales et de la mise en œuvre des éventuelles actions correctives recommandées sur tous les chantiers aux cas où de non-conformités environnementales sont identifiées ;

- Participer à la conception, l'organisation et l'alimentation de la base de données environnementales et sociales en coordination avec le spécialiste en suivi-évaluation sociale et l'équipe de l'UGP, puis assurer la collecte et le suivi des indicateurs environnementaux d'évaluation inclus dans les instruments de sauvegarde environnementale du projet ;

- Assurer la préparation technique des missions de supervision et de revue de la Banque mondiale et répondre aux exigences requises dans ce cadre et toute autre demande du bailleur ou de la Coordination du Projet ;

- Assurer la documentation et l'archivage numérique de l'ensemble des activités liées aux mesures de sauvegardes environnementales ;

- Veiller à la mise aux normes d'hygiène-santé et sécurité des bureaux du Projet ;

- Collaborer avec le/la Spécialiste Environnement de la Banque mondiale sur les questions de sauvegardes environnementales au niveau du projet.

#### b) Renforcement de capacités

- Vulgariser les documents de sauvegarde auprès du personnel de l'UGP, des bénéficiaires et des partenaires ;

- Identifier, en collaboration avec la coordination, le spécialiste en sauvegardes sociale du projet, les besoins en formations et renforcements des capacités de toute partie prenante du Projet (Gouvernement congolais, prestataires de service du Projet, agences d'exécution et autres maîtres d'ouvrage délégués du projet, etc.), puis organiser et réaliser les formations nécessaires au bon déroulement du Projet sur les questions environnementales et sociales, ainsi que l'appropriation des activités par les acteurs concernés ;

- Participer à l'organisation des formations et des ateliers réalisés dans le cadre du Projet.

- S'assurer du bon fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes du projet (MGP), en collaboration avec les spécialistes en sauvegardes sociales et en VBG du projet ;

- Assurer le renforcement de capacités de l'administration décentralisées, notamment au sein des Directions Départementales de l'Énergie et de l'Hydraulique (MEH) mais aussi en direction des Maîtres d'Ouvrages Délégués (MOD) recrutés par

le Projet.

### 2. Durée de la mission et lieu d'affectation

Le Spécialiste en Sauvegardes environnementales sera recruté pour une durée d'un an renouvelable, selon les performances et résultats atteints, avec une période d'essai de trois (03) mois. Il sera basé à Brazzaville à l'Unité de Gestion du Projet, et supervisera les activités du PASEL dans toutes les zones d'intervention du projet. Le contrat à signer sera régi par le Code de travail de la République du Congo.

### 3. Qualifications et expérience minimales requises

Les principales qualifications du Spécialiste en Sauvegardes sociales et VBG sont les suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en sciences environnementales, gestion des ressources naturelles, biodiversité ou toute autre discipline apparentée ;

- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle ;

- Avoir une expérience pertinente en gestion environnemental des projets de développement, de préférence appuyés par la Banque mondiale est un atout ;

- Avoir une expérience opérationnelle dans la mise en œuvre des Normes Environnementales et Sociales (NES) du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale ;

- Posséder une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;

- Une expérience dans l'élaboration des études environnementales et sociales stratégiques sera un atout ;

- Une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) ;

- Une bonne maîtrise d'ODK Collect et de KoboToolbox, serait un atout ;

- Avoir une connaissance du contexte écologique, social, économique de la République du Congo ;

- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse en français ;

- Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;

- Être familier avec le travail d'équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs ;

- Aptitudes physiques pour réaliser des missions et travaux sur le terrain ;

- Savoir communiquer et faire preuve d'humilité vis-à-vis des bénéficiaires et des parties prenantes.

### 4. Constitution et dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures constitués

des pièces ci-dessous doivent être déposés, au plus tard le 14 avril 2025 à 13H00 à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé avec la mention « Candidature au poste de spécialiste en sauvegardes environnementales du PASEL ». Le dossier devra être constitué des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet ;
- Un Curriculum Vitae actualisé indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission ;
- Une copie conforme des diplômes requis ;
- Une copie des attestations de travail justifiant les expériences pour le poste.

### 5. Méthode de sélection

La sélection du Candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de 2016, révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

Le recrutement sera effectué par appel à candidature et la procédure de sélection comportera deux (02) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission, au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- Une phase de sélection par un interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

### 6. Dépôt des candidatures

L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Le Projet d'Amélioration des Services d'Électricité

Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, Centre-Ville Brazzaville-République du Congo,

Tél : (+242) 05 522 26 77 / 06 653 70 07

Email : ugp.pasel@gmail.com

### 7. Informations générales :

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent retirer les TDR et obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessus de 08 heures à 16 heures (heures locales). Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur  
Olivier MAZABA NTONDELE



## BOUENZA

## Une rencontre citoyenne axée sur la paix et le développement

« Je rentre à Brazzaville très satisfait de ma mission », s'est félicité le président Denis Sassou N'Guesso devant les sages et notabilités de la Bouenza qui lui témoignaient leur soutien et leur reconnaissance.

Avant de regagner la capitale le 26 mars, au terme d'un long séjour de travail dans la Bouenza, le président Denis Sassou N'Guesso a échangé avec les sages, notabilités et autorités préfectorales à Madingou, chef-lieu du département. Dans un entretien empreint d'écoute et de respect, le chef de l'Etat et ses interlocuteurs ont évoqué la nécessité de préserver la paix et mettre le cap sur le développement économique pour le bien du Congo et de sa population. La rencontre se tenait au Palais présidentiel de la localité. Dans son allocution de circonstance, Jules Monkala Tchoumou, le préfet du département, a rapporté que le climat d'ensemble dans la Bouenza est calme, la population vaque librement à ses occupations, l'administration fonctionne, aucune velléité de contestation des institutions publiques signalée, le tout porté par une activité économique prometteuse. « L'accueil des plus chaleureux que la population vous a réservé témoigne de son adhésion à votre action, Monsieur le président de la République », a-t-il conclu.

## Les sages lorgnent loin

A son tour, le représentant des sages et notabilités, Antoine Mabiala, a lu une brève déclaration dans laquelle il a exprimé sa gratitude au président de la République pour ce déplacement de plusieurs jours dans la Bouenza et l'accent mis sur les questions économiques et l'emploi des jeunes. « Nous sommes heureux de vous voir toujours en forme et toujours travailleur », s'est-il réjoui, ajoutant : « Monsieur le président, les attentes et préoccupations de la Bouenza, vous les connaissez, pour cela nous vous invitons à faire votre travail d'autant plus que nous vous renouvelons notre confiance et notre engagement à vous soutenir ».

Comme caution à ce soutien, contre toute attente, Antoine Mabiala a arraché les applaudissements de l'auditoire en invitant le chef de l'Etat à se porter candidat à l'élection présidentielle de l'an-

née prochaine. Joignant le geste à la parole, il lui a remis, au nom de toute la communauté, une enveloppe au titre de la contribution financière des sages et notabilités de la Bouenza à ce vœu exprimé en public.

Cette même demande à se présenter en 2026, le président de la République l'a reçue, le 24 mars, ainsi qu'une enveloppe symbolique, d'une jeune femme du groupement des bacheliers paysannes travaillant dans la zone agricole protégée de Mouindi.

Avant de clore son propos – en sage détestant la fausse modestie-, Antoine Mabiala a souligné combien la Bouenza est honorée du maintien de l'une de ses filles et de l'entrée d'un de ses fils au gouvernement, mais aussi des hautes fonctions confiées à l'un de ses enfants au bureau du Sénat : le département n'est pas laissé pour compte !

## La Bouenza, « Grenier » du Congo

A la suite des premiers orateurs, le président de la République a salué la mobilisation et l'accueil de la population de la Bouenza mais aussi pour le choix qu'elle a



Antoine Mabiala remettant la contribution des sages au président de la République / Adiac

sant précisément de la Bouenza, il a estimé que « tous les facteurs sont réunis pour faire de ce département et globalement de la vallée du Niari un épicerie de la mécanisation agricole. Le gouvernement va appuyer

sant tous les départements. Une façon, a-t-il insisté, de créer les conditions d'une autosuffisance alimentaire du pays. Evoquant le mot d'ordre lancé dans les années 1980 « d'autosuffisance alimentaire en l'an 2000 », le président

noirs », qui versent dans le grand banditisme alors qu'ils constituent une main-d'œuvre locale potentielle, le chef de l'Etat a estimé que cette couche de la population congolaise mérite d'être encadrée et réorientée. Une mission qui incombe aux pouvoirs publics mais aussi aux sages et aux élus locaux, a-t-il indiqué, avant de rappeler à ses interlocuteurs le devoir qui leur revient de ne pas aliéner les infrastructures publiques qui ont mobilisé d'importantes sommes d'argent ces dernières années.

Le président de la République s'est notamment dit surpris de voir le chantier de l'hôpital général de Madingou, dont les travaux sont réalisés à près de 70%, envahi par les herbes alors qu'il jouxte une voie passante bitumée. « Ce projet, tout comme ceux similaires développés dans d'autres départements du pays, ne sont pas abandonnés par le gouvernement. Les douze hôpitaux généraux ainsi que l'hôpital des armées de Brazzaville seront achevés. Nous avons décidé de finaliser les travaux au rythme de deux par deux », a précisé le chef de l'Etat. Ainsi, ceux de Brazzaville et Pointe-Noire étant livrés, le tour reviendra aux hôpitaux de Sibiti et de Ouesso, puis de Kinkala et d'Impfondo, ainsi de suite. « Qui sait si après, Madingou et un autre chef-lieu de département ne prendront pas le relais ! Nettoyez-moi mon chantier, nous n'allons pas échouer ! », a-t-il insisté.

Enfin répondant à l'invite des sages à se présenter à l'élection présidentielle, le chef de l'Etat, le « précieux » cadeau en main, a fait part de sa gratitude : « Prions que Dieu exauce notre volonté. Restons en prière. Je garde jusqu'au jour où la prière sera exaucée. Je reviendrai ! ».

Gankama N'Siah



Le maïs une des richesses de la Bouenza / Adiac

fait de valoriser les riches terres du département à travers l'activité agricole. Il s'est dit heureux de voir s'accomplir un des axes de son projet de société lors de l'élection présidentielle de 2021, faisant allusion à l'implantation de nombreuses zones agricoles protégées à travers le pays. S'agis-

la population dans ce sens. La Bouenza a donné le ton, les autres départements doivent suivre cet exemple ».

Le chef de l'Etat a promis l'organisation à Brazzaville d'une grande exposition de produits agricoles, de pêche et d'élevage réunis-

de la République a reconnu que cet objectif n'a pas été atteint, mais il n'a pas pour autant abandonné le projet. « Tous les départements du Congo peuvent contribuer au développement du pays. Nous pouvons exporter les produits de notre sous-sol. Nous sommes seulement 6 millions répartis sur un vaste territoire de 342 000 km<sup>2</sup>, nous pouvons produire et nous nourrir; même quand notre population doublera », a-t-il argumenté. Il a cité l'exemple du Rwanda, pays peuplé d'un peu plus de 12 millions d'habitants pour un territoire de la taille d'un des départements du Congo mais converti au travail.

## Préserver le bien public

Sur un tout autre sujet, s'il a exploré le sort des jeunes enfants communément appelés « Bébés



Le chantier de l'hôpital général de Madingou / Adiac